



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

[Site Internet](#) [X](#) [YouTube](#) [LinkedIn](#)

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2025/13

Le 12 mars 2025

Obligations d'Israël en ce qui concerne la présence et les activités de l'Organisation des Nations Unies, d'autres organisations internationales et d'États tiers dans le Territoire palestinien occupé et en lien avec celui-ci

(Demande d'avis consultatif)

Dépôt d'exposés écrits et date d'ouverture des audiences publiques

LA HAYE, le 12 mars 2025. Dans la procédure consultative sur les *Obligations d'Israël en ce qui concerne la présence et les activités de l'Organisation des Nations Unies, d'autres organisations internationales et d'États tiers dans le Territoire palestinien occupé et en lien avec celui-ci*, 45 exposés écrits ont été déposés au Greffe de la Cour internationale de Justice par des États et des organisations internationales.

Dans le délai pour la présentation d'exposés écrits, fixé par l'[ordonnance](#) du président de la Cour en date du 23 décembre 2024, des exposés écrits ont été déposés au Greffe par (selon l'ordre de réception) : le Chili, la Malaisie, la Fédération de Russie, l'Organisation de la coopération islamique, la Türkiye, le Pakistan, le Qatar, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, la Slovénie, l'Espagne, les Philippines, le Koweït, la Hongrie, l'Afrique du Sud, la Namibie, l'Irlande, les Maldives, l'Arabie saoudite, la Jordanie, le Luxembourg, l'Iran, l'Indonésie, la Chine, les Pays-Bas, la Bolivie, le Brésil, l'Algérie, le Sénégal, le Bangladesh, les Comores, la Ligue des États arabes, la Belgique, Vanuatu, la Tunisie, la Norvège, l'Égypte, l'Islande, Israël, la France, la Pologne, la Palestine, les États-Unis d'Amérique, le Mexique et la Colombie.

En outre, la Cour a décidé, à titre exceptionnel, d'autoriser le dépôt tardif de l'exposé écrit de l'Union africaine.

Conformément à l'article 106 de son Règlement, la Cour pourra décider de rendre le texte des exposés écrits qui lui ont été présentés accessible au public à l'ouverture de la procédure orale ou ultérieurement (sur la [page de la procédure](#) sur le site Internet de la Cour).

La Cour tiendra des audiences publiques, qui s'ouvriront le lundi 28 avril 2025 au Palais de la Paix, à La Haye, où elle a son siège. Un nouveau communiqué de presse sera publié en temps utile concernant le calendrier des audiences et les procédures d'admission et d'accréditation destinées aux membres du corps diplomatique, aux membres du public et aux représentants des médias.

Présentation de la procédure suivie en matière consultative par la Cour et historique de la présente procédure

Le Greffe a publié sur le site Internet de la Cour une [note](#) détaillant la procédure suivie par celle-ci en matière consultative.

Les [communiqués de presse](#) précédents concernant la présente procédure sont également disponibles sur le site Internet de la Cour.

Remarque : Les communiqués de presse de la Cour sont établis par son Greffe à des fins d'information uniquement et ne constituent pas des documents officiels.

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour est composée de 15 juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU. Elle a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). La Cour a une double mission, consistant, d'une part, à régler, conformément au droit international, les différends juridiques dont elle est saisie par les États et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui lui sont soumises par les organes de l'ONU et les institutions du système des Nations Unies dûment autorisés à le faire.

Département de l'information :

M^{me} Monique Legerman, première secrétaire de la Cour, cheffe du département : +31 (0)70 302 2336

M^{me} Joanne Moore, attachée d'information : +31 (0)70 302 2337

M^{me} Anna Bonini, attachée d'information adjointe : +31 (0)70 302 2419

Adresse électronique : media@icj-cij.org